

Image not found or type unknown



Requête de mise sous curatelle

Par **Le Bras**, le **04/01/2021** à **11:34**

Bonjour je souhaiterais savoir quelle est la date retenue pour la demande de mise sous curatelle auprès du tribunal , est ce le dépôt de la requête (réception du dossier par le tribunal)

Ou l'audience, pour ma part ils ont reçu la demande, le dossier il y a plus d'un an.